



Communiqué du 12/03/20

## Les départs du 12 au 31 mars inclus sont annulés.

Face à l'épidémie de Coronavirus, des mesures officielles sont prises au fur et à mesure et la situation évolue d'heure en heure.

En effet, le 14 mars 2020, le SPF Affaires Etrangères a décidé de déconseiller tous les voyages à l'étranger : « Des mesures sont prises dans le monde entier en vue de freiner la propagation du coronavirus Covid-19 et d'enrayer la pandémie. Tant de pays adoptent des mesures de quarantaine ou ferment leurs frontières qu'un franchissement normal de celles-ci ne peut être garanti. Le risque que des citoyens belges se retrouvent bloqués est très élevé. Tous les voyages à l'étranger sont dès lors déconseillés. »

Source : [SPF Affaires Etrangères](#)

En conséquence, **tous les voyages jusqu'au 31 mars au moins sont annulés**. Nous vous tiendrons informés ultérieurement pour ce qui concerne les départs à partir du 1<sup>er</sup> avril.

**Chaque voyageur concerné sera contacté personnellement par son agence de voyages pour les modalités pratiques applicables.**

La situation actuelle nous oblige également à ne plus accepter de nouvelles réservations pour des départs avant le 30 avril.

Pour rencontrer les recommandations visant à limiter la propagation du virus, les équipes Léonard ont été réduites au minimum. Par ailleurs, le temps de nos conseillers-voyages étant précieux pour assurer une assistance efficace des voyageurs à destination et un suivi optimal des voyages suspendus de mars, nous prions nos clients d'éviter de se rendre en agences et de privilégier l'e-mail pour ne pas encombrer les lignes téléphoniques.

Nous comprenons vos inquiétudes et vous remercions de votre compréhension.

La Direction et les équipes Voyages Léonard